

Blagnac, questions d'histoire **62**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2021

p.1
Autour d'un chirurgien
de Blagnac
au XVIII^e siècle

p.16
Blagnac et Napoléon
commémoration du
bicentenaire de sa mort

p.18
Une femme
flamboyante
Marie-Anne Burle

p.25
Les Blagnacaises face
aux mutations de la
société au XIX^e s.



Jeune femme naviguant sur la Garonne (J. Rocolle 1857) - Fonds J.L. Rocolle

- 1939-1940 : évacués d'Alsace-Moselle vers le Sud-Ouest *p.33*
- La valise algérienne de Gérard Jean Fano Mort pour la France en Algérie (1937-1960) *p.48*
- La création de la SEMIB et de la ZAC du Ritouret *p.64*
- Josette Hospital au service de la culture, de la presse et de la mémoire *p.67*
- Hommage à Jacques Puig *p.72* • Michel Coulet - Coup de gueule Covid 19 *p.74*
- Tomber de Charybde en Scylla ! *p.75*

1939-1940 : Les Évacués d'Alsace-Moselle vers le Sud-Ouest

par *Christiane Combelles et Marie-Christine Sempé-Raufast*

La Deuxième Guerre mondiale débute en France par l'évacuation de centaines de milliers d'Alsaciens et de Mosellans vers le Sud-Ouest ; épisode mal connu et souvent confondu avec l'exode provoqué par l'invasion allemande en mai 1940.

Les témoignages de Lucienne et de Jules montrent la diversité des trajectoires qui ont amené leur famille en Occitanie.

L'ALSACE-MOSELLE

L'Alsace-Moselle est loin de l'Occitanie, son histoire, sa culture ne nous sont pas familières aussi n'est-il pas inutile de donner quelques informations sur ses particularités. Alsace-Moselle désigne maintenant les territoires que la France a perdus par le traité de Francfort en 1871 après la défaite de Napoléon III face à l'Allemagne ; on a dit longtemps Alsace-Lorraine alors que si l'annexion concerne la quasi-totalité de l'Alsace (à l'exception du territoire de Belfort), elle ne porte que sur une partie de la Lorraine (presque toute la Moselle et une petite partie de la Meurthe).

Le traité de paix donne aux habitants la possibilité de conserver la nationalité française à condition de quitter la région et d'abandonner leurs biens avant le 1er octobre 1871 ; tandis que partent environ 128 000 Français, l'Alsace-Moselle accueille Allemands (militaires, fonctionnaires, ouvriers), et autres immigrants, Luxembourgeois, Italiens, Polonais, attirés par le développement économique. L'Alsace-Moselle subit la germanisation, l'allemand est la langue officielle, le français est interdit d'enseignement à l'école primaire, les dialectes locaux (alsacien, lorrain...) cantonnés à la sphère privée. L'Allemagne maintient la législation française concernant les cultes, soit le Concordat de 1801, pour le culte catholique, la loi de 1802 pour les cultes protestants (Église luthérienne et Église réformée) et l'ordonnance de 1844 relative au culte israélite. Les ministres des cultes sont rétribués par l'État, les collectivités territoriales participent au financement des cultes, un enseignement religieux est donné à l'école publique

D'abord décriée « terre d'Empire », administrée directement par Berlin, l'Alsace-Moselle bénéficie à partir de 1871 de la Constitution de l'Empire fédéral, est représentée au Reichstag ; s'y appliquent les lois d'Empire, code civil, code de commerce, code des professions, code des assurances sociales (très en avance et très avantageux) et les lois locales votées par le Parlement de Strasbourg.

À l'issue de la Première guerre mondiale, la victoire de 1918, consacrée par le traité de Versailles, permet le retour à la France des « provinces perdues » qui ne se fait pas sans friction étant donné les changements survenus en 50 ans. La France est devenue une république parlementaire, laïque avec la loi de 1905 instituant la

séparation de l'Église et de l'État. L'Alsace-Moselle a gagné une personnalité régionale forte dans l'ensemble fédéral allemand. Il faut se réajuster... c'est-à-dire trouver des compromis. La France décide de maintenir le « droit local », ensemble de mesures concordataires françaises datant d'avant 1870 et mesures allemandes de la période 1871-1918, qui fait de l'Alsace-Moselle un monde à part dans l'ensemble national.

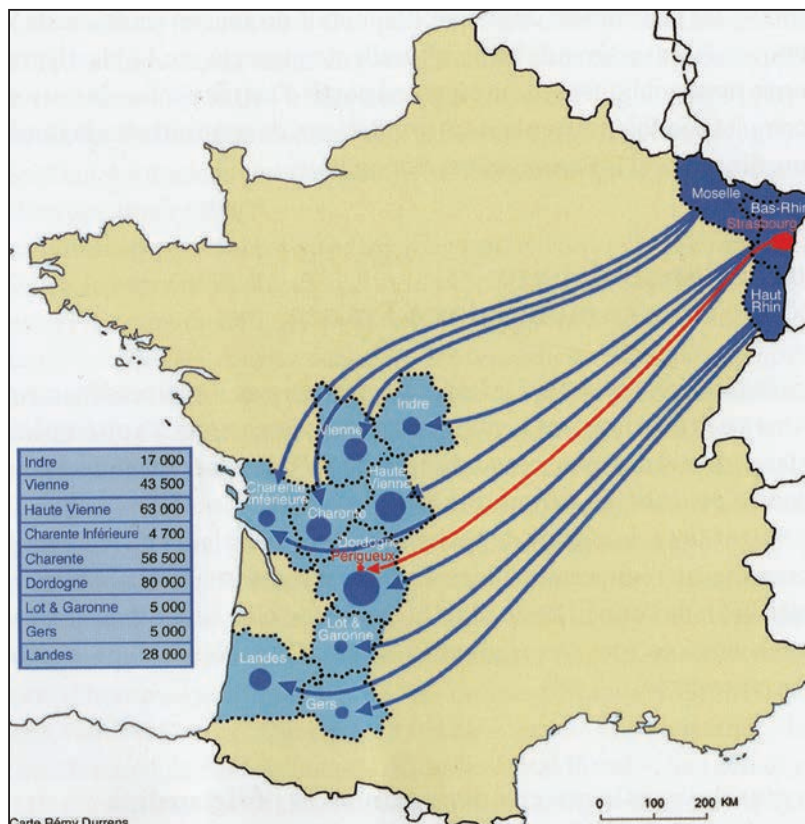


Croquis des fortifications et de la zone rouge à évacuer (<http://www.crdp-strasbourg.fr>)

Accueillir les « provinces perdues », c'est assurer leur sécurité face au voisin allemand. Le traité de Versailles a limité de manière drastique les effectifs de l'armée allemande, démilitarisé la Rhénanie. Dès 1922, une « commission de défense des territoires » est constituée qui, après mûres réflexions, opte pour la construction de fortifications permanentes ; les premiers crédits sont votés en 1927, le plan arrêté en 1929, les travaux débutent en 1930. La ligne Maginot (elle porte le nom du ministre de la Guerre de l'époque) est construite entre les Ardennes et le Rhin, celui-ci est doublé de casemates, tout cela en retrait de 8 km de la frontière (c'est la zone rouge). La volonté d'Hitler de remettre en cause le traité de

Versailles et en particulier la réoccupation de la Rhénanie par l'armée allemande en 1936 conduisent les autorités militaires françaises à prévoir, en cas de conflit, l'évacuation des civils de la zone rouge dans le double souci d'épargner ceux-ci et de ne pas gêner les mouvements des troupes ; les Alsaciens-Mosellans seront dirigés vers 9 départements ruraux du quart sud-ouest de la France où ils trouveront espace et ressources agricoles. Ce plan est

peaufiné au cours des crises provoquées par Hitler entre 1936 et 1939.



Plan d'évacuation des Alsaciens et Mosellans en 1939 (carte par Rémy Durrens)

LE PÉRIPLE DE LUCIENNE D'ALSACE À LA HAUTE-GARONNE

Strasbourg :



Lucienne est née en 1930 à Strasbourg, numéro 2 dans une fratrie de 5. La famille illustre parfaitement les récents bouleversements démographiques de la région : Georges Probst, le grand-père, est un Allemand du pays de Bade ; la grand-mère, Madeleine Wendling, et la mère, Berthe, alsaciennes ; le père, Antoine Bellomo, italien. Le grand-père est ouvrier sur le port de Strasbourg, cultive le jardin, élève poules et pigeons ; le père, mosaïste, est venu travailler sur un chantier de la cathédrale, a rencontré Berthe et n'est pas reparti, dit la tradition familiale.

La tribu vit dans la 9^e arrondissement, locataire d'une grande maison près du Polygone colonisé par l'aviation à ses débuts. C'est le terrain de jeu des enfants ; Lucienne y chasse les papillons pour les poules de son grand-père ; elle fréquente l'école à partir de 6 ans où elle apprend le français. Ces temps d'insouciance vont prendre fin dans la dernière semaine d'août 1939 où se multiplient les mesures de défense passive, où sont distribués masques à gaz et fiches d'identité à la population. L'évacuation commence le 1^{er} septembre 1939, jour de la mobilisation générale contre l'Allemagne. Les murs de Strasbourg se couvrent d'affiches détaillant toutes les informations utiles ; les consignes sont données aussi par haut-parleurs et par la radio. Destination Périgueux et le département de la Dordogne. Strasbourg se vide en 3 jours.

Les Strasbourgeois sont regroupés selon leur quartier dans des « lieux de recueil » situés au pied des Vosges, des gîtes d'étape jalonnent le parcours ; ils partent avec au plus 30 kg de bagages par personne, 4 jours de vivres, masque à gaz et fiche d'identité. Tout le reste est abandonné mais sera « théoriquement » surveillé par du personnel municipal resté sur place. Le grand-père libère poules et pigeons et on part avec les moyens dont on dispose... Si les grands-parents gagnent leur lieu de recueil, Epfig, dans la voiture de leur deuxième gendre, Frédéric Lux, tous les autres sont à pied quel que soit leur état ainsi Berthe enceinte, on porte les deux benjamins.



Denise,
Lucienne
et Irène
dans le jardin

9^e ARRONDISSEMENT No 7946

VILLE DE STRASBOURG
(Département du Bas-Rhin)

CARTE DE RENSEIGNEMENTS

Nom... *Bellomo*
Prénoms... *Lucienne*
Profession
Né le ... *2-9-1930*
à ... *Strasbourg*
Adresse *Caserne des Corps de garde*
Nationalité : française

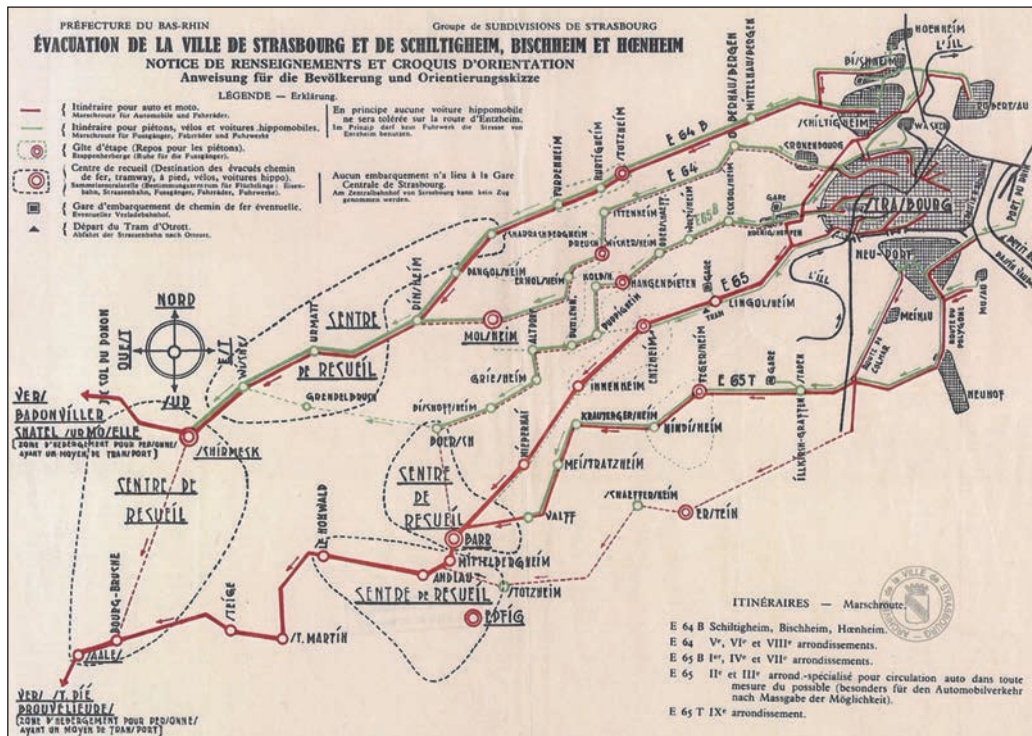
Voir cartes
No ... *79463/48*
(même famille)

Le Commissaire de Police,
S. M...

La présente carte doit être soigneusement conservée pour justifier le cas échéant la qualité de réfugié. Elle ne confère aucun droit ou avantage à moins d'une mention portée à l'intérieur de la carte ou d'un avis spécial et ne peut servir de pièce d'identité.
Die gegenwärtige Karte muss sorgfältig aufbewahrt werden, um, gegebenenfalls, die Eigenschaft als Flüchtling nachweisen zu können. Sie gewährt keine Rechte oder Vorteile, wenn dies im Innern der Karte nicht vermerkt oder besonders bekannt gegeben worden ist, und ist keine Identitätskarte.

Carte
d'évacuée
de Lucienne

Carte
d'évacuation
de la ville
de Strasbourg



A la gare, attend un train de marchandises arborant l'inscription connue « Hommes 40, Chevaux 8 en long » ; les wagons ont été équipés de paille. La famille s'estime bien lotie car elle dispose d'espace pour s'allonger ; elle est rassurée parce que la grand-mère, Madeleine, en très mauvais état physique, poursuit le voyage en voiture avec les Lux.

Lucienne se souvient d'un voyage de huit jours jusqu'à Périgueux. Le réseau principal est réservé aux trains militaires, au trafic normal ; les trains d'évacués utilisent les voies secondaires, s'immobilisent sur des voies de garage pour la distribution de nourriture (beaucoup de « vache qui rit » dit Lucienne). Il y a aussi les arrêts-pipi en rase campagne avec la ruée vers les champs et la ruée vers les wagons lorsque le conducteur donne un coup de sifflet ; dans l'intervalle, on se débrouille comme on peut. Les gares s'égrènent, Saint-Dié, Épinal, Dijon, Moulins, Clermont-Ferrand, Limoges, Périgueux.

Saint-Michel-de-Double (Dordogne) :

À Périgueux, les autorités du Bas-Rhin (préfecture, mairie de Strasbourg) sont en train de s'installer et tentent de faire face à l'afflux des arrivants avec l'aide des autorités locales. On peut suivre les péripéties de cette installation sur le petit agenda de Pierre Gasc, chef de bureau à la mairie de Strasbourg ; il passe son temps les premiers jours à la recherche des voyageurs. À la gare, sur l'initiative de Mme Gadaud, épouse du maire de Périgueux, s'organise un comité d'accueil qui attend les voyageurs épuisés avec des boissons chaudes ou fraîches, casse-croûtes ou repas selon les heures d'arrivée. Le voyage s'arrête pour les fonctionnaires, leur famille, les habitants des 1^{er} et 3^e arrondissements de Strasbourg et se poursuit pour les autres répartis dans l'espace départemental à partir du 15. Cela veut dire qu'il faut loger quelques jours à Périgueux ; cela se fait dans l'improvisation car si tout a été minutieusement organisé pour le départ, il n'en est pas de même pour l'arrivée... Pierre Gasc est maintenant à la recherche de cantonnements ; les Périgourdins sont invités par leur maire à faire bon accueil aux réquisitions et aux évacués.

La famille de Lucienne fait partie des 134 personnes affectées à St-Michel-de-Double, à 40 km environ à l'ouest du département. La Double est une région boisée, parsemée



d'étangs ; les zones cultivées y apparaissent comme des clairières...

Saint-Michel compte 510 habitants, cent environ agglomérés autour de l'église (on y dénombre 10 artisans, 3 commerçants et 3 restaurateurs), le reste dispersé dans un vaste terroir. Du jour au lendemain, la population augmente d'un quart, et ce quart est démuné.

Pour Lucienne, le terminus est au lieu-dit « la Beausserie » une ferme isolée tenue par un couple âgé, assez bougon. Les Alsaciens occupent une dépendance. Tout concourt à leur donner le spleen : l'endroit sinistre au milieu des bois, le logis sans confort alors que jusque-là la famille disposait d'un minimum de commodités (l'eau à l'évier, l'électricité, une cuisinière pour faire les repas, un poêle pour se chauffer, un lieu d'aisances), l'ameublement sommaire avec une cheminée, qu'il faut apprendre à utiliser, 2 lits, un dans l'alcôve de la cuisine où est installée la grand-mère, un dans la chambre pour le grand-père et de la paille pour les autres. La mort de la grand-mère fin septembre achève de meurtrir la famille.

Comment la vie s'organise-t-elle pour les Alsaciens ? Une enquête réalisée en janvier 1940 dans les communes de Dordogne à la demande de la préfecture fait l'état des lieux.

Les 134 Alsaciens sont de nationalité française à l'exception de deux, désignés comme Allemands (l'un de ceux-ci est Georges Probst, et l'autre sûrement son gendre Antoine Bellomo, identifié à tort comme Allemand). On compte 48 femmes, 54 enfants de moins de 13 ans, peu de jeunes hommes, mobilisés. Tous les évacués sont logés dans des locaux privés et 20 le sont encore dans de mauvaises conditions (ce doit être le cas de la famille de Lucienne) ; le maire indique qu'il n'y a aucune possibilité d'amélioration. Pas de cantine collective comme il en existe ailleurs : la cuisine se fait chez soi.

Soucieuse d'améliorer le sort des évacués, la préfecture s'enquiert de l'équipement communal. Il est limité : pas de salle de réunion et pas de possibilité d'en créer une, pas de cinéma, pas de poste TSF à mettre à la disposition des « hébergés » ; il y a toutefois une bibliothèque publique et l'école communale a été doublée d'une école alsacienne, fréquentée par 41 enfants. En effet, le gouvernement a décidé que le statut scolaire de l'Alsace serait respecté, c'est-à-dire que « dans la mesure du possible, les enfants du Bas-Rhin seront regroupés, instruits par les maîtres du Bas-Rhin et recevront l'enseignement du Bas-Rhin, lequel comporte en particulier

3 heures d'allemand et 4 heures d'instruction religieuse dispensée par les ministres du culte ». Ces dispositions étonnent les Périgourdins et froissent les plus laïques d'entre eux d'autant que l'école alsacienne a dû sûrement partager les locaux de l'école communale, interdite au clergé par la Troisième République depuis 1882.

Tous les évacués sont secourus ; ils sont considérés comme nécessiteux. Ils touchent une allocation destinée à couvrir les dépenses d'hébergement et de nourriture ; elle se monte à 10 francs par jour pour les adultes et 6 francs pour les enfants de moins de 13 ans ; il est précisé par une circulaire préfectorale du 9 septembre 1939 que la partie consacrée aux frais de logement ne saurait excéder 2 francs pour un adulte et 1 franc pour un enfant (somme contestée quand la qualité du logement laisse à désirer). Allocation précieuse pour les uns qui permet de faire face à l'essentiel dans une région où les prix sont bien inférieurs à ceux de Strasbourg, bien insuffisante pour les autres car les prix ont rapidement augmenté, mal acceptée par certains locaux qui y voient une prime à l'inactivité... (en clair à la paresse). À Saint-Michel, les autochtones se plaignent de la hausse des prix au moment où les Alsaciens reçoivent leur allocation, au 10, 20, 30 de chaque mois et les Alsaciens remarquent que les prix pratiqués sont plus élevés pour eux que pour la clientèle périgourdine.

La commune doit établir la liste de tout ce qu'elle a fourni : 12 000 francs de vêtements, du mobilier (12 lits ou châlits, 200 matelas, 150 draps et 150 couvertures, 25 traversins, 6 tables, 40 chaises), du matériel de cuisine (25 fourneaux, 2 000 francs d'ustensiles), 30 poêles et 240 stères de bois. Le maire est prié d'indiquer les besoins pour l'avenir ; il répond que les évacués n'ont reçu de la préfecture (?) que des feutres, des gilets, des sabots (dont se souvient Lucienne), ce qui laisse entendre que bien des choses restent à faire et qu'il se sent incapable d'en dresser une liste exhaustive.

La famille de Lucienne bénéficie donc des secours de l'État via la préfecture et la mairie. Elle cherche à travailler dans les fermes alentours contre nourriture, contre du lait à la Beusserie où on élève des vaches – ce qui est une chance pour les fillettes ; Lucienne a participé à la récolte du millet en septembre-octobre par temps très chaud ; le père fait le maçon à l'occasion. Denise et Lucienne ne vont pas à l'école alsacienne, peut-être à cause de l'éloignement ou parce qu'on ne peut pas ou ne veut pas se passer de leur contribution aux travaux de la famille. Privées d'enseignement, de contact avec d'autres jeunes de leur âge, elles ne peuvent bénéficier de ce que les instituteurs sont chargés d'organiser pour les jeunes Alsaciens (fête de Noël par exemple). Les possibilités de jeux sont limitées ; elles s'ennuient... Antoine Bellomo décide en février (?) 1940 de rejoindre Muret où vivent sa mère et sa sœur, sans doute soucieux de procurer un peu de confort à Berthe pour la naissance du bébé. Le grand-père se réfugie alors chez les Lux.

L'invasion de la France en mai 1940 change la situation des Alsaciens ; alors que ceux-ci, après un temps de méfiance, avaient été de mieux en mieux acceptés, ils sont dorénavant plutôt considérés comme suspects dans une atmosphère d'espionnage aiguë. La France, submergée par la guerre-éclair, demande un armistice signé le 22 juin. Les conditions sont très dures. L'Allemagne occupe plus de la moitié du pays, annexe de fait l'Alsace-Moselle, exige le retour des évacués ; le gouvernement de Vichy obtient que le choix leur soit laissé. Le grand-père décide de rentrer ; il a hâte de retrouver l'Alsace familière, les biens qu'il y a laissés. Les retours se font entre août et septembre, bien organisés, en train de voyageurs. L'Allemagne nazie soigne l'accueil, banderoles, drapeaux, fanfares... « Salut à vous qui revenez dans la Grande Allemagne ».

Certes, le grand-père retrouve sa maison mais constate qu'elle a été visitée et que bien des choses ont disparu. Il profitera de la loi du 16/10/1946 qui offre aux familles une aide du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre pour rapatrier la dépouille de sa femme.

De Muret aux portes de Blagnac (Haute-Garonne)

À Muret, les Bellomo retrouvent une maison de ville, un taudis. Le père maçon ; Denise entre dans un atelier de confection. La mère, dépressive, reste au foyer avec le petit René, né le 15 mars 1940, et se décharge beaucoup des tâches ménagères sur Lucienne qui fait les courses, va chercher l'eau à la pompe, garde les petits de sorte qu'elle ne fréquente pas l'école régulièrement.

Elle rentre à 14 ans à son tour dans un atelier de confection.



*La famille
à Muret
en 1942*

La fin de la guerre est une période de réjouissances, de bals. Lucienne y fait la connaissance de Roger, le fils de l'horloger. Ils se plaisent, ils se marient en 1947. Là commencent les temps heureux.

Roger rentre à Sud-Aviation au début des années 50 comme P1 (ouvrier professionnel, ajusteur, niveau 1) ; il milite à la CGT, ce qui nuit à son avancement (il ne deviendra jamais P4 dit en riant son petit-fils, Denis). Lucienne rentre à son tour à Sud comme serveuse à la cantine. En 1967, ils achètent un appartement à Ancely. Leur vie s'oriente totalement vers Blagnac ; Lucienne y fait son marché ; Denis est scolarisé au collège Mermoz où il est populaire « supporté » par une ribambelle de copains. Cette vie est interrompue par la retraite ; Roger et Lucienne s'installent à Aspet. Jardinage, pêche, chasse, cueillette dans les bois sont leur quotidien avec de temps à autre un voyage avec des amis. Ainsi Lucienne est retournée en Alsace dans les années 90 ; elle n'y a pas retrouvé grand-chose de son enfance et n'a éprouvé aucune nostalgie parce qu'elle est devenue une vraie méridionale.

C'est à cause du confinement que Denis et sa famille ne sont pas partis en vacances à l'étranger l'été passé. Ils ont séjourné une semaine en Dordogne, une semaine en Alsace, refaisant à l'envers le périple de Lucienne et retrouvant avec émotion un pan de leur histoire familiale.

LE PÉRIPLE DE JULES, DE LA MOSELLE AU GERS

L'entrée en guerre en 1939 et l'arrivée des Allemands en Lorraine a déclenché une véritable panique dans la famille de Jules Back, d'origine mosellane. Ils habitent à Aumetz, un village situé à quelques kilomètres de Thionville et de Longwy. C'est une région prospère et intéressante pour l'Allemagne grâce ou à cause des mines de fer.

Mines d'Aumetz
- Carte postale



Dans cet article, nous allons évoquer plus spécifiquement Jules dont la fille Cathy habite Blagnac et qui a gentiment accepté, ainsi que sa sœur Monique, de nous faire revivre cette douloureuse période, d'après les souvenirs recueillis auprès de son père, aujourd'hui décédé.

Jules parlait peu de cet épisode comme souvent les gens qui ont vécu des années difficiles en temps de guerre. Dans la fleur de sa jeunesse, il a dû tout quitter, accepter un changement de vie et de culture, allant de la région des mirabelles aux pruneaux du Sud-Ouest.

Aumetz et la Ligne Maginot

La localité a la particularité et la malchance de se trouver sur la ligne Maginot, édifiée entre 1931 et 1936. Près du village, se trouvent d'importantes constructions appelées « Petit ouvrage d'Aumetz » qui comprennent 3 blocs de combats reliés par des souterrains, 4 grosses casemates et une dizaine de blockhaus. Le village fait partie de la « zone rouge », bande de terre d'une dizaine de km de large située le long de la frontière. Malgré la dangerosité de sa situation, il n'y a pas eu de combats à Aumetz.

Jules avait beaucoup d'humour et il aimait raconter qu'il avait été le seul blessé sur la ligne. En effet, l'armée s'entraînait et tirait en particulier des salves de mitrailleuse. Jules était assis avec ses amis sur le muret du cimetière pour assister aux exercices militaires. Un tir a frappé une pierre qui s'est détachée et a frappé le front du jeune homme. Ce n'était qu'une blessure superficielle.

Les Back habitent une petite maison dans le centre d'Aumetz. Le père Émile travaille dans la mine de « la Paix », la mère Marie s'occupe de la maison et des enfants et fait quelques travaux de couture. Cinq enfants animent la maisonnée : il y a l'aîné



*Casemate
sur la Ligne
Maginot*

Émile appelé Émilien qui a 22 ans et qui est fiancé à Claire, Jules 20 ans, Marcel 18 ans, Jeanne-Marie 16 ans et Albert le petit dernier, 13 ans. Le grand-père, venu de Canac au Luxembourg, à 30 km d'Aumetz, a émigré en Moselle dans les années 1900 pour travailler dans les mines et assurer une vie meilleure à ses enfants. Le père a toujours refusé que ses enfants soient mineurs, Émile devient électricien, Jules boulanger et Marcel s'occupe des wagonnets aériens de la mine. Émile et Marie se marient en 1916, ils parlent allemand, luxembourgeois et français avec un accent lorrain prononcé, leurs enfants ont fréquenté l'école française, étant donné que la Moselle a été réintégrée à la France en 1919. La famille Back, toujours luxembourgeoise, obtient la nationalité française en 1935.

Évacuation

Dès 1937, après la menace grandissante du nazisme, les Mosellans commencent à prendre des mesures préventives pour évacuer, si nécessaire, et protéger la population civile de la « zone rouge » de la ligne Maginot. Le gouvernement prépare des plans de repli pour la région frontalière.

En 1938, la destination des habitants d'Aumetz est annoncée, ce sera la partie nord du département de la Vienne.

En 1939, la guerre est déclarée, 210 000 à 300 000 Mosellans, selon les sources sont évacués. La police et l'administration organisent donc le départ. Les premiers départs ont lieu le 1^{er} septembre et se poursuivent jusqu'à fin octobre. Les évacués partent, par train (souvent dans des trains à bestiaux ou de marchandises bondés), la direction de la Vienne, laissant tout leur quotidien, ce qui faisait leur vie. Difficile aujourd'hui d'imaginer le choc ressenti, tant par les Mosellans que par les populations locales, pour les premiers (la plupart n'ont jamais voyagé), l'angoisse de l'inconnu se mêle à la peur de ne jamais revenir et de tout perdre.

Une femme raconte : « Nous étions une trentaine dans un wagon à bestiaux, avec un pot de chambre installé derrière une tenture. Ma mère était enceinte de son cinquième enfant, mais il n'a pas supporté le trajet. Il est mort-né en octobre. »

À l'arrivée, ils sont répartis dans les



*Départ
des évacués
par train*

localités environnantes de Loudun.

Certains maires des communes d'accueil font vite face à de nombreux problèmes d'intégration, différents dialectes et coutumes, mais aussi matériels, ainsi le maire de Barbezieux en Charente (5 000 habitants) écrit au préfet pour lui indiquer que les capacités d'accueil de sa ville sont nettement insuffisantes face aux 4 500 réfugiés (en majorité des vieillards, infirmes, femmes et jeunes enfants) arrivés en deux jours. La population n'est pas très riche et s'étonne de les entendre parler « dans la langue de l'ennemi ». Les villageois contemplant l'arrivée de ces personnes qui débarquent transis, sales, affamés et perdus. Plutôt issus de l'industrie minière, faïencière ou verrière, ils vivent une intégration complexe dans cette France rurale au confort rustique.

Une femme de la Vienne témoigne : elle regrette les conditions épouvantables dans lesquelles elle avait logé une famille avec son enfant. Leur dialecte, proche pour certains du luxembourgeois, assimilé par les locaux à de l'allemand, ravivait de bien mauvais souvenirs à ceux qui avaient fait 14-18. Taxés de Boches, ils étaient surnommés les Ya-Ya (Oui-oui.)

Le préfet de la Vienne, conscient des difficultés de langage, s'adresse à la population locale « *Vous avez reçu de nombreux réfugiés lorrains. Vous avez eu à cœur, malgré de nombreuses difficultés, de leur réserver le plus fraternel accueil. Vous devez songer que les Lorrains sont d'autant plus malheureux que beaucoup ne sont pas familiarisés avec notre langue. Vous devez respecter la langue maternelle de ces Lorrains de vieille souche restés profondément attachés à la France pendant l'occupation allemande et dont les cœurs ont toujours battu à l'unisson des nôtres...* »

Toutes les personnes nées avant 1918 étaient allées à l'école allemande et parlaient le patois à la maison, elles n'avaient donc pas appris le français.

Outre le problème de la langue, les évacués arrivent dans une région pauvre. Les logements sont très primitifs, les familles se serrent souvent dans une ou deux pièces, sans eau, ni électricité, ni toilettes. Il faut faire la cuisine dans la cheminée. En Moselle, plus urbaine et industrielle, elles bénéficiaient d'un certain confort ainsi que de la sécurité sociale accordée par les entreprises minières. Le choc est douloureux et l'incompréhension s'installe quelquefois entre les deux communautés. La famille Back est accueillie à Curçay-sur-Dive. Jules trouvera un emploi de « mitron » chez le boulanger fort sympathique qui, tous les jours, l'habitue aux produits issus de la distillation de raisin local. Les jeunes vivent cette situation avec plus de détachement que les anciens, qui sont déboussolés et se sentent perdus. Les évacués sont obligés de travailler pour aider ceux qui les hébergent. Chez les Back, ce sont les jeunes qui vont assumer ce devoir.

La différence de culture les oppose ou bien les amuse. Les Mosellans s'étonnent de la forte consommation des haricots blancs dans le village alors qu'eux-mêmes se nourrissent de pommes de terre. Le mois de décembre arrive, les jeunes Lorrains veulent fêter saint Nicolas et attendent leur personnage en pain d'épices alors que les autres espèrent leur orange et le sabot en chocolat du Père Noël.

La débâcle

Le 30 novembre 1940, la Moselle est officiellement annexée au Reich. L'annexion allemande s'est traduite par quatre années de souffrances pour les Mosellans, expulsés, déplacés ou opprimés, et par la disparition de milliers de jeunes gens, incorporés de force dans l'armée allemande, les « malgré-nous », mais aussi par le décès de civils sous les bombes des belligérants

Au printemps 1940, les canons de l'artillerie allemande commencent la destruction d'une partie d'Aumetz. En position à Ottange, elle fait pleuvoir environ 1600 obus. En dernier lieu, l'artillerie de l'ouvrage de Bréhain envoie autour de 100 obus.

On ne voit que tristesse après le passage du souffle de la guerre. La larme à l'œil,

le dos courbé par le poids des ans, les anciens d'Aumetz regardent avec mélancolie les ruines de leur village et pensent à sa beauté d'antan, avant la folie des hommes. Après les obus, le feu termine la terrible destruction. Toutes les rues du village ont souffert de ces bombardements en mai-juin, par contre les mines ont été épargnées. Heureusement, la maison des Back n'a pas souffert de ces destructions.

Le retour au pays

Dès juillet 1940, les Mosellans sont encouragés à rentrer par les autorités allemandes. Les évacués de la Vienne souffrent de leur exil et certains retournent en Moselle. Les autres hésitent beaucoup, mais l'appel du pays est fort et l'attachement au village prime dans leur décision. Pourtant les Back ont trois jeunes hommes mobilisables. Alors le retour s'organise et des trains viennent chercher les habitants d'Aumetz pour les ramener chez eux. La population se réinstalle dans un village sinistré. Les Allemands commencent la démolition d'une partie de la ville. La maison des Back a été occupée par des membres de la gestapo mais elle leur est restituée.

L'expulsion

À peine réinstallés, le matin du 12 novembre 1940, le village est cerné par une troupe allemande. Les familles sont menacées et doivent de nouveau partir, sous 3 jours, avec 30 kg de bagages et 2 000 francs, au maximum. Ils sont expulsés car les Allemands considèrent que ces gêneurs doivent partir au motif qu'ils sont inassimilables, irrécupérables ou simplement inutiles. S'ils étaient restés, les trois jeunes garçons auraient pu être enrôlés dans l'armée allemande. Jules a été appelé pour service armé le 5 octobre 1939 et évacué à la fin du mois. Après la guerre, il a été légitimé « insoumis » par la Fédération des Insoumis du Département de la Moselle.

Région C. N° **11622**
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE M^e N°
 Catégorie

NOM : **BACK**
 Prénoms : **Jules**
 Fonction : **Boulangier**
 Date de naissance : **7.10.1919.**
 Lieu de naissance : **Aumetz (Moselle)**
 Adresse : **Miélan rue Ritouri**

SIGNALEMENT

Taille : 1,69	Nez : droit
Cheveux : noirs	Visage : rond
Barbe : /	Teint : mat
Yeux : bleus	
Signes particuliers :	

Empreinte digitale

Signature du titulaire, *J. Back*

Le Président de la Fédération, *alphonse...*

P. C. Moselle, le 25 novembre 1946

Timbre F.F.I.

Vu pour enregistrement comme militant ou combattant des F. F. I.

Le Cdt. GRÉGOR
 Chef du Département Moselle
 Président Honoraire de la Fédération

Certificat de la Fédération des Insoumis

Certificat
d'expulsion

DÉPARTEMENT DU GERS

Secrétariat Général des Réfugiés

FRANÇAIS expulsés des DÉPARTEMENTS
du HAUT-RHIN, du BAS-RHIN et de la MOSELLE

NOM : *Back Jules et sa*
7.10.1919 à Aumetz

Profession : *manœuvre*

Domicile : *Aumetz Moselle*

s'est présenté au Service des Réfugiés
le : *15 avril 1947*

et a déclaré avoir été expulsé du Département
de *la Moselle*


Il se rend de son plein gré à :

Il a été dirigé sur : *Miélan*

Rayer les mentions inutiles.

, le *17 juin 1947*

Signature : *all*



Mme Back n'oublie pas cette fois de prendre la machine à coudre qu'elle n'avait pas pu amener lors de la première évacuation. Le grand-père ne veut pas partir, il reste à Aumetz. Pour les autres membres de la famille, destination la « zone libre » où sont dirigés, par trains, tous les Lorrains de souche française. Près de 100 000 Mosellans sont expulsés.

À Lyon, lors d'un bref passage, le père Back se rend compte que le train repart en arrière. Il est très effrayé mais il a reconnu un Allemand, responsable des jeunesses hitlériennes, qu'il avait sauvé ainsi que d'autres mineurs, lors d'un effondrement d'un boyau de la mine. Il l'interpelle pour demander de l'aide, elle lui sera accordée, l'intervention du soldat sauve la famille. Ils repartent vers le Sud. On leur a proposé de se rendre

dans l'Aveyron, le Gers ou le Lot-et-Garonne. Ils optent pour le Gers.

La fin du voyage

La famille Back est orientée vers le Centre d'hébergement de Masseube, dans le Gers, construit au printemps 1940 et destiné aux réfugiés du nord et de l'est de la France pendant la Drôle de guerre.

On soumet aux Back différentes possibilités, ce sont les villages qui se sont portés volontaires pour accueillir les réfugiés.

La vie dans le Gers

Ils souhaitent aller dans un petit village rural, typiquement agricole où règne la polyculture. Ils choisissent Miélan, ils sont prêts à travailler dur.

Miélan leur prête la maison du « Pourrello ». C'est une ferme située près de la Route Nationale, pas loin du centre du petit bourg, proche de la gare et de la petite rivière « l'Osse ». Il y a plusieurs autres fermes alentour et des jeunes gens prêts à sympathiser avec les nouveaux arrivants. Par contre, les anciens sont moins avenants, certains les traitent même de Boches. Ils vont revivre les mêmes difficultés linguistiques, culturelles et bénéficier d'un confort rudimentaire identique comme lors de leur séjour dans la Vienne. Émile, le père, parle le français avec un fort accent mosellan. Mais, entre gens de la terre des amitiés se tissent, les Back servent le café à leur voisine de « Camalès » qui a deux jolies jumelles. Elle prépare, en retour, des crêpes pour toute la famille.

La région de Miélan est calme, mais après la perte du statut de zone libre, les Allemands arrivent, Émile est terrorisé lorsqu'il voit les Allemands approcher, son fils Marcel monte dans un arbre pour se cacher. Un maquis est proche du village et les Allemands cherchent les résistants.

Dans un premier temps, les jeunes Back effectuent des travaux pour la ville. Ils construisent notamment le terrain de rugby. Ils sont très vaillants, disent les gens



Mariage
de Marcelle
et Jules

du cru, alors que les locaux sont plus enclins à s'accorder une petite pause, surtout lors des travaux des champs de l'été.

Ensuite, ils tentent de pratiquer leurs vrais métiers, Émilien devient électricien et Jules obtient un emploi de « mitron » dans un village à 20 km. Il rejoint son poste à vélo sans chambre à air ou prend le bus tous les matins, très tôt. Les passagers doivent descendre du bus et même le pousser lorsqu'il attaque les « Puntous » (crête / pointe). Plus tard, il sera employé chez un boulanger à Miélan.

Malgré le couvre-feu, malgré la peur des Allemands, les jeunes arrivent à organiser des bals dans des granges. La jeunesse du coin ne rate pas ces opportunités. Les filles se font belles, arborant des robes taillées dans des vieux draps et la couture des bas dessinée sur les jambes.

Jules ne résiste pas à la beauté et à la joie de vivre d'une des jumelles. Ils se marieront en 1944. Il dira souvent, avec beaucoup d'humour, quand sa femme lui fait des reproches : « *C'est la faute d'Adolph !* »

Il a alors l'opportunité d'acheter une petite maison, bon marché et assez insalubre, mais il y a un four ! Il y continue son métier de boulanger, troquant la farine du meunier voisin contre des miches de pain (pain de 2 kg).

La fin de la guerre

Émile, le père, n'a pas assisté à la Capitulation de l'Allemagne mais il a vécu la Libération, il décède malheureusement en mars 1945. Il aura peut-être entendu parler du massacre d'Oradour-sur-Glane où 44 Mosellans ont péri dont un certain nombre d'enfants. Le 10 juin 1944, Roger Godfin, le seul écolier qui ait survécu, parce qu'il s'était enfui de l'école dès l'apparition des Allemands, était un Mosellan. Ses parents lui avaient dit : « *Si tu vois le moindre uniforme allemand, tu ne réfléchis pas, tu te sauves !* »

Mme Marie Back, veuve, repart à Aumetz avec Jeanne Marie, qui est fiancée avec un Miélanais, et Marcel qui va reprendre son travail au funiculaire de la mine. Le père est rapatrié et enterré dans son village natal.

L'installation à Miélan a été difficile car l'inimitié de certaines personnes est toujours présente. Lorsque la femme de Jules, Marcelle, est atteinte de la poliomyélite à la fin de la guerre, la mairie refuse à la mère de celle-ci les médicaments dont sa fille a besoin. Ce médicament, la pénicilline, a été distribué aux Américains en 1943. Il faut donc se fournir auprès d'eux mais il est difficile de l'obtenir et seules les mairies peuvent en disposer.

La suite fut plus agréable. Il obtient le titre de patriote réfractaire en ... 1988. Jules, ainsi que son pain et ses gâteaux, particulièrement le Streusel et le Binenstich, a très rapidement été adopté par les Miélanais qui se sont régalés pendant de nombreuses années. Il aimait aller jouer à la belote avec ses copains et ne rechignait pas à boire un petit verre d'Armagnac à défaut du Schnaps. Ses filles ont hérité de cet art de vivre, que l'on peut retrouver à Blagnac.

Titre
de patriote
réfractaire

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE
Cité Administrative 57036 METZ CEDEX 1

PATRIOTES REFRACATAIRES
A L'ANNEXION DE FAIT
(Arrêté du 7 Juin 1973)

A T T E S T A T I O N

Par décision Préfectorale N° 143 /57 en date du 3 Juin 1988
le titre de "Patriote Réfractaire à l'Annexion de Fait" a été
décerné à :

NOM et Prénoms : BACK Jules Louis

Date et lieu de naissance 7 Octobre 1919 à AUMETZ (57)

Demeurant : MIELAN (32)

Période valable du 16 AVRIL 1941 au 13 SEPTEMBRE 1944

eu égard aux dispositions de l'Article 2 du décret N° 74-54 du
23 Janvier 1974.

FAIT A METZ, le 3 Juin 1988

LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
ET DE LA MOSELLE :

Pour le PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL,
DIRECTEUR du SERVICE DEPARTEMENTAL :



Gamon
GAMON

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Sources WEB

CAIRN.INFO

crdp-strasbourg.fr : L'Alsace en 1939-1940

idl-am-org: le droit local alsacien-mosellan

Jacques Sigot, La Seconde Guerre mondiale en grands déplacements dans Sens Dessous 2011/2 (N° 9),

<https://www.memorial-alsace-moselle.com/>

Philippe MARQUE avec Jean-Emmanuel LAGES, du service documentation du Républicain Lorrain: Il y a 80 ans, l'exode des Mosellans -Par . - 18 sept. 2020. Républicain-Lorrain.fr

<https://www.ajpn.org/internement-Camp-de-Masseube-133.html> Anonymes, Justes et persécutés durant la période nazie dans les communes de France

ARCHIVES

Archives départementales de Dordogne :

- 3X35 : Enquête statistique par commune. Arrondissement de Périgueux.

- Croque Archives 1939-1940. Nicolas Cournil : L'évacuation des Alsaciens en Dordogne vécue par un fonctionnaire de la ville.

Archives départementales de la Moselle, De gré ou de force. L'expulsion des Mosellans (1940-1945) 28/02/2020 - Une publication dès 2010, 127 pages

Les dossiers de la Société d'Histoire du Pays Naborien - 72

Henri HIEGEL : *Les expulsés mosellans en 1940* par «Mémoires de l'Académie Nationale de Metz» (1982)

Magazine du Conseil Général de la Moselle N° 54, nov 2009

BIBLIOGRAPHIE

Sous la direction d'Anne-Marie Cocula et de Bernard Lachaise : *La Dordogne dans la Seconde Guerre mondiale*. Éditions Fanlac 2020

Karine Dufour : *Évacués de la Moselle réfugiés dans la Vienne (1939-1940)* La geste 2019 -196 p.

Sylvain Gelbart : *L'évacuation des Alsaciens en Dordogne jusqu'à la Libération et la pérennisation du souvenir*. Université de Bordeaux 3.1990

Lucien Schleich : *Aumetz - Récits du Passé et Visages d'Aujourd'hui* (1992) 150 p.J.D. Impressions Volmerange-les-Mines.

Catherine et François Schunck : *D'Alsace en Périgord. Histoire de l'Évacuation 1939-1940*. Éditions Alan Sutton 2006.